



PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEL DU SACRÉ-CŒUR

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE DIX OCTOBRE

À l'occasion de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association, les membres du Conseil d'administration représentée par leur présidente en exercice se sont réunis au siège de l'Association situé à l'école et collège du Sacré-Cœur, 1 Place de Crête – 74200 THONON-LES-BAINS en présence du Directeur du collège et du Directeur de l'école.

À leur arrivée, il a été remis aux participants par la présidente de l'APEL du Sacré-Cœur, Madame LHENRY Katherine, une feuille d'émargement.

Ensuite, elle a ouvert la séance.

1)INTRODUCTION

A. Le nombre de familles adhérentes est en hausse. L'année passée nous avons 604 familles adhérentes sur 794 familles ; cette année nous avons eu 659 familles adhérentes sur 709 familles.

B. L'équipe actuelle de l'APEL :

BUREAU

- Présidente : Katherine LHENRY
- Secrétaire : Céline MAIRET
- Trésorière : Maryam DRAMMEH
- Vice-présidente : Céline MATHONNET
- Secrétaire adjointe : Anne-Lise NUNES
- Trésorière adjointe : Stéphanie DUTRUEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Jean-Baptiste BUTTNER
- Jean-Pierre CHESSEL
- Laura TROLLIET
- Cindy TROLLIET
- Stéphanie SOCQUET
- Astrid JACQUIER
- Virginie GAILLARD
- Anne FLORET
- Pascale PHAM
- Julie DAUVERGNE EGRET
- Caroline BOUVET BIONDA

2) RAPPEL DES RÔLES DE L'APEL

Le mouvement des APEL c'est :

- 900 700 familles adhérentes
- 30 APEL académiques
- 95 APEL départementales
- 6500 APEL d'établissement

L'association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre propose différents services :

- Abonnement au magazine « Famille et Education »
- Plate-forme téléphonique
- Site internet : www.apel.fr
- Service information et conseil aux familles

L'APEL est une association loi 1901. Elle est constituée de parents d'élèves qui élisent un Conseil d'administration (au minimum 6 personnes et au maximum 15) : parmi ce conseil d'administration est constitué un bureau de 6 personnes (président, vice-président, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint).

L'APEL représente les parents au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics. Nous sommes impliqués dans la vie de l'établissement scolaire. Nous organisons diverses manifestations tout au long de l'année scolaire afin de participer aux financements de matériel ; des voyages des enfants. L'APEL soutient les parents, elle a également un rôle de médiateur en cas de problème à l'école.

Nous avons donné 9 000€ au Sacré-Cœur, répartis de la manière suivante :

- 1 500€ à la maternelle (5 classes)
- 4 500€ au primaire (10 classes)
- 3 000€ au collège

Monsieur PAGE (Directeur de l'école) a réparti cette somme de la manière suivante :

300€ par classe pour tous les déplacements sauf pour les CM2 où il a été donné 1050€/classe pour leur voyage de fin d'année.

Monsieur ROSSET (Directeur du collège) a réparti cette somme de la manière suivante :

- 1152€ pour l'achat de mobilier destiné au foyer des internes
- 549€ pour l'achat de livres et romans (environ 50 ouvrages) pour le CDI
- 1299€ pour les tables de restauration à l'extérieure

Nous avons aussi pu obtenir la somme de 800€ de l'APEL74 pour subventionner l'achat de chaises et de poufs pour aménager la salle de repos des primaires ainsi que celle des élèves de la maternelle.

- Mot du directeur :

Monsieur Arnaud PAGE, Directeur de l'école, a tenu à remercier l'APEL pour les différents événements organisés en collaboration avec l'équipe enseignante en soulignant une très bonne entente et une relation de confiance.

3) LE RAPPORT MORAL

Nous avons organisé et participé à plusieurs manifestations dans le but d'animer la vie de l'établissement et de récolter des fonds tels que :

- Opération pamplemousses : commande de pamplemousses en novembre et livraison en janvier. La classe de primaire et celle du collège ayant vendu le plus de pamplemousses ont gagné des places de cinéma.
- Réfection d'une pièce de la maternelle, peinture, qui a pris trois jours grâce aux parents volontaires.
- Marché de Noël : il a eu lieu le 18 décembre 2015 de 12h à 18h. Ventes d'objets fabriqués par les élèves en classe (au profit de la classe ou de l'APEL) ou de bénévoles. Une buvette où étaient vendus boissons, crêpes, gâteaux et en fin d'après-midi la venue du père-noël et de la mère Noël avec chocolat chaud et vin chaud sans alcool offert. La vente de sapins de Noël n'a pas été reconduite cette année compte-tenu du peu de bénéfice réalisé l'année précédente et de la lourde logistique pour la mise en place.
- Conférence sur « Bien accompagner son enfant dans ses apprentissages » par Catherine LEGROS le 26 janvier 2016. Ce fut la première conférence au Sacré-Cœur, ce fut une réussite compte-tenu du nombre de participant. A voir pour réorganiser une conférence l'année prochaine en partenariat avec l'APEL 74.
- Journée Portes-ouvertes pour présenter l'APEL aux nouveaux parents.
- Tombola chocolats de Pâques organisée au niveau de toutes les classes (sauf les CM2 qui en organisent une pour financer leur voyage). Il y avait 3 lots par classe et des lots de consolation pour tous les enfants.
- Vide-grenier : Comme chaque année Gonzague PERNIN a organisé le vide-grenier le 01 Mai 2016 de 8h à 18h avec mise en place d'une buvette et restauration rapide. Compte-tenu de la météo, il s'est déroulé dans la salle des fêtes et sous le préau, il y a eu moins d'affluence qu'habituellement. La mairie cette année encore avait laissé l'accès à la Place de crête afin de pouvoir garer les véhicules.
- Journée de solidarité qui s'est déroulée à Saint-Joseph pour laquelle comme chaque année, l'APEL a offert les goûters aux élèves.
- Fête du collège : cette année l'APEL n'a pas participé mais a prêté du matériel.
- Fête de l'école qui a eu lieu le 25 juin 2016 de 10h à 16h00. Le programme était le suivant : multi-activités jeux en bois, jeux gonflables, taureau mécanique, tirs aux buts, maquillage, babyfoot géant, les Black Panthers, la pêche aux canards. Les maîtresses ont cette année encore organisé une Flashmob de 11h20 à 12h00. Comme chaque année, l'APEL avait installé une buvette et une petite restauration (sandwichs et hot-dog). Il était également possible de prendre un pique-nique dans le parc de l'école.

Monsieur ROSSET, Directeur du collège, en profite pour remercier les parents référents ainsi que les parents membres du BDIO.

4) LE RAPPORT FINANCIER

Année 2015/2016	OBJECTIF	RÉALISÉ
Marché de Noël	600	832
Opération pamplemousses	600	914
Journée Portes ouvertes	-50	-50
Tombola de Pâques	2000	2883
Vide-grenier	3000	1776
Journée de solidarité	-200	-204
Fête de l'école	1000	821
Cotisation APEL	7163	8033,2
Donation école	10000	10000
Cécile DEVOUEIZE (site internet, mails)	-1000	-1400
TOTAL		3605€

5) LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Année 2016/2017	OBJECTIF
Journée de solidarité	-150
Marché de Noël	600
Opération pamplemousses	600
Journée Portes ouvertes	-50
Tombola de Pâques	2000
Vide-grenier	3000
Fête de l'école	1000
Cotisation APEL	5000
Donation école	- 10000
Cécile DEVOUEIZE (site internet, mails)	-2000

6) FOIRE AUX QUESTIONS

Sans objet.

7) BILAN

Mot de la présidente :

« Nous remercions Messieurs les Directeurs, le corps enseignant, les parents bénévoles qui nous ont aidés tout au long de l'année afin d'organiser ces manifestations.

Vos cotisations et les bénéfices des différentes manifestations aident à financer ce genre de projet tout comme l'achat de matériel tel que les jeux pour l'internat, la maternelle, de tableaux numériques et les voyages scolaires.

Je voulais juste rajouter un petit mot. Je tenais à remercier encore une fois les Directeurs, le corps enseignant pour leur collaboration durant mes deux années de Présidente mais également toute l'équipe de l'APEL qui s'est dévouée pour que tous les événements soient une réussite mais également pour cette ambiance, cette convivialité magnifique. »

La présidente Mme LHENRY Katherine a annoncé la dissolution du présent Conseil d'Administration.

Elle a alors invité la nouvelle équipe de l'APEL à se constituer en rappelant les missions du Conseil d'Administration.

8) CONSTITUTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 21 personnes ont proposées leur candidature en qualité de bénévoles
- 14 personnes se sont proposées à siéger au conseil d'administration en qualité d'administrateur.

- 1- ANTILLE Séverine
- 2- DHEE Frédéric
- 3- CHESSEL Jean-Pierre
- 4- BUTTNER J-B
- 5- SOCQUET Stéphanie
- 6- DUTRUEL Stéphanie
- 7- PHAM Pascale
- 8- BOUVET-BIONDA Caroline
- 9- MATHONNET Céline
- 10-SOIVIO Noora
- 11-DUCLOS Guillaume
- 12-PLAGNAT Emilie
- 13-LHENRY Katherine
- 14-TROLLIET Laura

Le nombre de candidat étant inférieur à 15 personnes, il n'a pas été nécessaire de procéder à un vote. La présidente a donc invité ces 14 nouveaux administrateurs à se réunir au sein d'un bureau de l'établissement afin de procéder à l'élection des 6 nouveaux membres du bureau du Conseil d'Administration.

Elle a également invité les autres personnes présentes à se réunir pour le verre de l'amitié avant de lever la séance.

9) ÉLECTION DU BUREAU

Les 14 membres du Conseil d'Administration se sont réunis pour élire (à main levée) un nouveau bureau pour l'année 2016/2017.

Mme MATHONNET Céline a présidé la séance et a mené le déroulement des votes.

Une présentation des différents postes a brièvement été évoquée aux nouveaux administrateurs ainsi que le fonctionnement et l'ancienneté de certains membres de l'association.

Mme MATHONNET Céline indique que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constitution du Bureau du Conseil d'Administration
- Nomination du Président
- Nomination de Vice-Président
- Nomination du Secrétaire
- Nomination du Vice-Secrétaire
- Nomination du Trésorier
- Nomination du Vice-Trésorier

Après avoir proposé leurs candidatures, les administrateurs ont voté et tous ont été élus à l'unanimité.

Présidente : Mme MATHONNET Céline
Vice-Présidente : Mme LHENRY Katherine
Trésorière : Mme DUTRUEL Stéphanie
Vice-Trésorière : Mme SOCQUET Stéphanie
Secrétaire : Mme TROLLIET Laura
Vice-Secrétaire : Mme PHAM Pascale

La première réunion du nouveau Conseil d'Administration de l'APEL Sacré-Cœur de Thonon-les-Bains a été fixée au **Lundi 07 Novembre à 20h00** en salle 123 (entrée du collège au rez-de-chaussée, 1^{ère} salle dans le couloir à droite).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Les nouveaux membres du bureau ont rejoint les autres bénévoles pour le verre de l'amitié.

10) VERRE DE L'AMITIÉ

Les nouveaux membres du Bureau du Conseil d'Administration ont été présentés à tous et ont partagé le verre de l'amitié avant de se séparer.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par le Président de séance et les administrateurs en présence.

Présidente :

Vice-Présidente :

Secrétaire :

Vice-Secrétaire :

Trésorière :

Vice-Trésorière :